



**COMITE D'EXPERTS GOUVERNEMENTAUX D'UNIDROIT
POUR LA PREPARATION D'UN PROJET DE PROTOCOLE PORTANT
SUR LES BIENS SPATIAUX A LA CONVENTION RELATIVE AUX
GARANTIES INTERNATIONALES PORTANT
SUR DES MATERIELS D'EQUIPEMENT MOBILES**

Cinquième session

**Lieu : Siège de l'Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture (F.A.O.), Viale
delle Terme di Caracalla, 00153 Rome**

Dates : 21/25 février 2011

Ouverture de la session le 21 à 9.30h.

UNIDROIT 2010
C.E.G./Pr. spatial/5/W.P. 1
Original: anglais
novembre 2010

PROJET D'ORDRE DU JOUR

(préparé par le Secrétariat d'UNIDROIT)

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Organisation des travaux
3. Examen de la version révisée de l'avant-projet de Protocole portant sur les questions spécifiques aux biens spatiaux à la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles, telle qu'issue de la quatrième session du Comité d'experts gouvernementaux d'UNIDROIT pour la préparation d'un projet de Protocole portant sur les biens spatiaux à la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles (ci-après désigné *le Comité*), tenue à Rome du 3 au 7 mai 2010 (C.E.G./Pr. Spatial/5/W.P. 3), à la lumière notamment :
 - (a) des consultations intersessions avec des représentants des communautés financières et commerciales internationales dans le domaine spatial, tenues à Rome le 18 octobre 2010 (C.E.G./Pr. Spatial/5/W.P. 4) ;
 - (b) de la réunion intersession du Groupe de travail informel du Comité sur les mesures en cas d'inexécution concernant les composants, tenue à Rome du 19 au 21 octobre 2010 (C.E.G./Pr. Spatial/5/W.P. 5) ;
 - (c) de la réunion intersession du Groupe de travail informel du Comité sur les limitations des mesures en cas d'inexécution, tenue à Rome les 20 et 21 octobre 2010 (C.E.G./Pr. Spatial/5/W.P. 6), et

- (d) des observations et propositions soumises par des Gouvernements, des Organisations et des représentants des communautés financières, commerciales et des assurances internationales dans le domaine spatial (C.E.G./Pr. Spatial/5/W.P. 7) ^(*)
4. Examen de la question de l'Autorité de surveillance du futur système international d'inscription pour les biens spatiaux
 5. Travaux futurs
 6. Examen du rapport
 7. Divers.

^(*) Les observations et propositions soumises avant le 14 janvier 2011 seront communiquées avant la session aux Gouvernements, Organisations et représentants des communautés financières, commerciales et des assurances internationales dans le domaine spatial invités à participer à la session. Les observations et propositions qui auront été soumises après cette date seront soumises au Comité lors de la session.